

Contrat des membres

Adopté le 9 décembre 2020

Devenir membre de l'Atelier les mille feuilles, c'est accéder à de nouvelles avenues d'exploration artistique, c'est aussi s'engager au sein d'une communauté de partage et d'échange, et c'est surtout promouvoir et partager la mission de l'Atelier.

Mission:

L'Atelier est un centre d'art imprimé voué à la création, à la recherche et à la production. Il soutient le travail en estampe des artistes de l'Abitibi-Témiscamingue, en encourageant l'utilisation de techniques traditionnelles et novatrices. Il offre un espace de création pour les pratiques actuelles en estampe et valorise la multiplicité des approches.

Catégories de membres :

Membre régulier (ère) - permanent (e) 450 \$/année, ou occasionnel (le) 70 \$/année auquel on ajoute un tarif d'utilisation journalier 20 \$, hebdomadaire 30 \$ ou mensuel 40 \$.

Membre étudiant (e) - 50 \$/année, sous supervision d'un membre sénior.

Membre aspirant (e) - 150 \$/an, artiste sous supervision d'un membre sénior.

Privilèges du membre :

Seuls les membres en règle ont accès à l'atelier, ses presses et ses équipements, de même qu'à ses services selon les modalités d'utilisation en vigueur. Ils disposent des clefs et du code d'alarme de l'édifice pour un accès libre.

Toute nouvelle adhésion implique une introduction générale à l'atelier et la supervision directe des présences pour les trois premiers mois. Les clefs et le code du système d'alarme de l'édifice sont remis par le membre -superviseur lorsque celui-ci évalue le(a) candidat(e) -aspirant suffisamment autonome et responsable.

Tous les membres ont droit de vote à l'AGA et peuvent siéger sur le conseil d'administration.

Tous les membres sont informés des diverses activités de l'Atelier et peuvent répondre aux appels de dossier pour les expositions.

Obligations des membres :

Chaque artiste a un rôle à jouer dans le développement et le maintien d'un climat de travail et de création respectueux, sain, harmonieux et sécuritaire pour toutes et tous. Il appartient donc à chacun de prévenir le harcèlement psychologique et la violence sous toutes ses formes.

Développer une culture de respect et de civilité implique aussi le respect de conditions de travail exempt de bruits indésirables (musique, bavardages inutiles, etc.), de même que le respect de la propriété des outils et équipements de l'Atelier en les laissant à la disposition de tous (les emprunts personnels ne peuvent être autorisés qu'avec des conditions particulières seulement). Ces mêmes équipements et outils doivent être nettoyés et rangés soigneusement à leur place après leur utilisation. Les équipements informatiques demandent des consignes particulières, chacun (e) doit en prendre connaissance et les respecter. Il en est de même des frais encourus : coûts de photocopies et d'utilisation de l'atelier.

Toutes les surfaces de travail doivent être nettoyées, les poubelles vidées, la vaisselle et les éviers lavés de même que les planchers balayés au besoin. Évidemment, les torchons huileux et non lavables doivent être jetés, alors que ceux réutilisables doivent être apportés par l'utilisateur et lavés avant d'être ramenés.

Nous privilégions l'usage de nettoyants écologiques et il est très important que, si un produit toxique ou inflammable (varsol, essence, etc.) soit indispensable, que celui-ci - et les torchons - doivent être entreposés dans la poubelle de métal et sortis rapidement de l'édifice afin d'éviter l'auto-ignition.

On demande aussi aux utilisateurs d'enlever leurs bottes selon les conditions de la météo. Il est aussi important de rapporter à un membre du CA toute déféctuosité ou tout manque qui réclame une attention particulière.

La cohabitation de différentes techniques implique souvent un climat de collaboration entre les artistes. L'Atelier les mille feuilles est fier de promouvoir la civilité et valorise un climat de travail et de création empreint de politesse, de courtoisie et de savoir-vivre.

Spécial pandémie :

En ce temps spécial de pandémie, tout membre doit réserver sa présence en utilisant le calendrier de fréquentation. https://groups.google.com/g/calendrier-de-production/c/9zltizi3rGg/m/BN1_OcimBwAJ
Toutes les mesures sanitaires affichées sur la page Web de l'Atelier doivent être rigoureusement respectées, et une fiche de présence doit être signée lors de chaque présence.

Engagements :

Tout atelier professionnel en art imprimé adhère au code d'éthique concernant l'estampe. Ainsi une fiche d'identification de l'estampe originale est fournie avec toute œuvre réalisée à l'atelier et témoigne de son authenticité. Une ou des Copies d'Atelier sont déposées à la banque d'œuvres pour chaque tirage exécuté (C.A.1/1. C.A.1/2 ou C.A.2/2). Chaque artiste s'engage à remettre un minimum de 2 œuvres annuellement à l'Atelier.

Étant un organisme à but non lucratif, l'Atelier les mille feuilles ne peut rémunérer de personnes employées à son service et compte sur le bénévolat. En tant que membre de ce collectif, nous vous demandons donc de participer à la vie de celui-ci et d'y contribuer par un engagement significatif.

Formulaire de renouvellement d'adhésion

Catégorie de membre : régulier(ère) ou occasionnel(le)

Prénom, Nom *

Adresse postale *

No téléphone *

Adresse courriel *

Site web (incluant http:// ou https://)

Dans quels champs d'activités as-tu l'intention de t'impliquer?

Travaux manuels :

Communication photo/vidéo/page Web, FB, etc. :

Mentorat/accompagnement :

Aide aux événements, visites, expositions, etc. :

Faire partie d'un comité de financement :

Comité Banque d'œuvres :

Comité de formation :

Siéger sur le conseil d'administration :

Toute autre tâche ou responsabilité :

Je reconnais avoir lu et compris les obligations et privilèges liés à mon adhésion.

_____ signé à _____ le _____.

Signature du membre

Formulaire de demande d'adhésion

Catégorie de membre : aspirant (e) ou étudiant (e)

Supervisé (e) par :

Prénom, Nom *

Adresse postale *

No téléphone *

Adresse courriel *

Site web (incluant http:// ou https://)

Présente brièvement ta pratique artistique (max 250 mots) utilise le verso au besoin.

Dans quels champs d'activité as-tu l'intention de t'impliquer?

Travaux manuels :

Communication photo/vidéo/page Web, FB, etc. :

Aide aux événements, visites, expositions, etc. :

Faire partie d'un comité de financement :

Comité Banque d'œuvres :

Siéger sur le conseil d'administration :

Toute autre tâche ou responsabilité :

Je reconnais avoir lu et compris les obligations et privilèges reliés à mon adhésion.

_____ signé à _____ le _____.

Signature du membre

_____ signé à _____ le _____.

Signature du (de la) superviseur (e).